

M. l'Orateur: Le député de Parry Sound-Muskoka a la parole pour une question supplémentaire.

LA CONFÉRENCE SUR L'ENVIRONNEMENT—LES
RUMEURS D'ANNULATION

M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire découle de nouvelles qui circulent en ce moment selon lesquelles ladite conférence sur l'environnement est en difficulté. Le gouvernement a-t-il été prévenu officiellement que cette conférence sur l'environnement pourrait ne pas avoir lieu?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, nous comptons qu'elle aura lieu et que tous les pays y participeront.

* * *

L'INDUSTRIE

LES TEXTILES—LES RÈGLEMENTS RELATIFS À
L'ADMISSIBILITÉ AUX PRESTATIONS D'AIDE

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail.

Peut-il dire comment il se fait que la réglementation concernant l'admissibilité aux prestations des employés de l'industrie textile n'est pas encore disponible, alors que le bill C-215 a été adopté, il y a plus d'un an?

[Traduction]

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, puis-je tenir cette question comme préavis.

[Français]

M. Rondeau: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Je trouve étrange que le ministre ne soit pas encore renseigné sur cette question, alors que les bénéficiaires de ma circonscription attendent...

M. l'Orateur: A l'ordre. Il ne s'agit pas là d'une question supplémentaire.

* * *

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'INTERCEPTION DU COURRIER PERSONNEL ÉCHANGÉ
ENTRE FONCTIONNAIRES ET DÉPUTÉS

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Le gouvernement est-il au courant de quelque pratique ou politique, à l'honneur dans les ministères de l'État, selon laquelle le courrier personnel de certains fonctionnaires qui utilisent les services postaux internes de leur ministère pour correspondre avec des députés est intercepté et examiné par le personnel de sécurité du ministère ou autre, qui va jusqu'à décacheter les enveloppes pour en examiner le contenu et dans le cas de courrier non signé à soumettre les enveloppes et leur contenu à la dactyloscopie et autres procédés d'identification.

[L'hon. M. Davis.]

L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant): Non, monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant d'un tel usage. J'accepte volontiers la question de mon honorable ami comme préavis, et je la ferai contrôler pour déterminer si le sujet grave qu'il soulève est fondé.

M. Nielsen: Le premier ministre suppléant voudrait-il consulter ses collègues, et surtout le premier ministre en vue de mener une enquête afin de rassurer les fonctionnaires en leur affirmant qu'ils peuvent communiquer individuellement avec leur député ou n'importe quel autre en toute confiance et sans crainte, comme c'est le droit de tout citoyen canadien.

L'hon. M. MacEachen: Sûrement, monsieur l'Orateur. Je m'empresserai de signaler la question au premier ministre et je m'efforcerai de donner plus tard une réponse au député.

L'ESPIONNAGE DES ENTRETIENS TÉLÉPHONIQUES DES
DÉPUTÉS

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Je me demande si l'on a essayé de découvrir ce dont souffrent nos téléphones: on y entend apparemment un dé clic intermittent; il semble se passer quelque chose d'inhabituel. J'espère qu'il ne s'agit pas de surveillance électronique. Le ministre peut-il donner à la Chambre l'assurance qu'on n'essaie pas, depuis quelque temps, de brancher les téléphones de la Chambre des communes sur des tables d'écoute?

L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je suis absolument sûr qu'aucun député ou haut fonctionnaire de la Chambre n'essaie de contrôler les téléphones des députés de quelque manière que ce soit; mon honorable ami peut être convaincu de cela.

M. Korchinski: Monsieur l'Orateur, je suis sûr que l'assurance que nous donne le ministre est valable. D'autre part, j'aimerais qu'il se renseigne et s'assure qu'il ne se passe rien d'autre autour d'ici qui puisse éveiller les soupçons des députés ou de ceux qui communiquent avec eux. Je soulève cette question parce que d'aucuns ont entendu à plusieurs reprises des bruits et dé clics insolites sur leurs lignes, ce qui a éveillé des soupçons chez certains députés et chez des membres de leur personnel et on doute que tout soit normal.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, pour ce qui est des téléphones, je suis sûr que nous voudrions tous en avoir le coeur net et faire effectuer toutes les enquêtes nécessaires afin de nous assurer que personne ne se mêle d'écouter nos conversations. Quant aux bruits insolites, il est difficile de les supprimer. Nous en avons entendu quelques-uns hier soir, et je dois avouer à ma courte honte que moi-même j'en ai fait.

M. Erik Nielsen (Yukon): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Apparemment, les députés trouvent la chose amusante; moi je la trouve grave. Lorsque le ministre décidera s'il y a lieu de faire enquêter à ce sujet, fera-t-il examiner plus précisément la possibilité que les appels interurbains entre les députés et leurs électeurs soient enregistrés sur les circuits interurbains?